

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	17 (1929)
Heft:	310
Artikel:	Les élections anglaises et les femmes
Autor:	Vuillomenet, Jeanne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-259733

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les délégations anglaise et allemande.

Ces deux pays ont annoncé des délégations de choix au Congrès, et la présence de tant de femmes distinguées ne peut manquer d'exercer une influence sur la marche des débats. Parmi les déléguées anglaises citons notamment Miss Eleanor Rathbone, juge de paix, conseillère municipale, membre de la Commission de protection de l'enfance de la S. d. N., et présidente de la Commission des Allocations familiales de l'Alliance; Miss Maude Royden, la célèbre prédicatrice, qui revient de faire le tour du monde; Miss Picton-Turberville, une autre femme pasteur, élue à la Chambre le 30 mai dernier, en même temps que Miss Rathbone; Mrs. Withingham, ancienne députée libérale; Miss Courtney, une spécialiste des questions de paix; Mrs. Corbett-Fisher, la sœur de notre Présidente Internationale; Miss Macadam, connue pour son travail social, Miss Alison Neilans, une spécialiste en matière de moralité publique, d'autres encore.

La délégation allemande compte un grand nombre de femmes députées au Reichstag ou à des Diètes d'Etats. En première ligne, Dr. Gertrud Baumer, que nous n'avons pas besoin de présenter à nos lectrices, Dr. Marie-Elisabeth Luders, Dr. Matz, également membres du Reichstag, Dr. Ullrich-Beil, députée à la Diète saxonne; Mlle Erkens, inspectrice de la police criminelle de Hambourg; Mme Lindemann, ancienne vice-présidente de l'Alliance, Dr. Fassbinder, spécialiste des questions de paix; plusieurs présidentes de Sections de grandes villes, telles que Mme Dumstrey-Freitag (Leipzig), Mme Neisser (Francfort), etc.

De-ci, De-là...

Rappel d'édition.

Nous rappelons aux amis des bons et beaux livres les *Souvenirs et Pensées* de Joséphine Butler rassemblés par Mme Pieczinska, MM. R. et L. Bergner et H. Minod et publiés par la Librairie Payot. C'est d'une lecture impressionnante, d'un idéal bienfaisant, un monument à la mémoire d'une femme exceptionnelle, un portrait d'âme fin et délicat.

Foyer féminin.

Le XXVIII^e rapport de la Société genevoise du Foyer de travail féminin vient d'être publié; il donne des renseignements intéressants sur la suppression d'un des Foyers et sur l'état des finances qui n'est pas aussi brillant qu'on le souhaiterait, sur le nombre des repas servis durant l'année, soit 50.018 avec 60.362 fr. de recette brute. Le Conseil actuel d'administration est composé de Mmes Horst, présidente, Hentsch, Barde, Dunant, Snell, Odier, Gavard et Gampert.

Protection des anormaux.

L'Association suisse pour la protection des anormaux publie, dans son rapport sur l'année 1928, un exposé de l'activité de ses groupes et de leurs 271 asiles situés pour la plupart en Suisse alémanique, constate que l'intérêt du public pour les diverses formes de son travail croît sensiblement, mentionne les Journées éducatives consacrées, en 1928, à l'étude du développement et de la protection des enfants anormaux, et la participation à la Saffa et donne des chiffres intéressants: il y a en Suisse 2.300 aveugles, 40.000 sourds, 8.000 sourds-muets, 20.000 épileptiques, 25.000 psychopathes, 75.000 faibles d'esprit et 12.000 infirmes. Ces chiffres inquiétants ne résultent pas tous des statistiques officielles encore fort incomplètes à l'égard des anormaux.

Un hommage mérité.

On nous écrit :

On sait que M. Ernest Chuard, avant de quitter le Conseil fédéral, a tenu d'achever l'élaboration de la loi fédérale contre la tuberculose. Il en a été remercié, le 30 mai, par la Ligue vaudoise contre la tuberculose, qui tenait à Lausanne son assemblée de délégués. Or, M. Chuard tint à relever que c'est grâce à Mme Olivier qu'il a élaboré cette loi. Dès longtemps, Mme et M. Olivier travaillaient au subventionnement par la Confédération des œuvres anti-tuberculeuses. C'est donc Mme Olivier qui a «fait marcher» M. Chuard en tentant auprès de lui une démarche, à la suite du II^e Congrès des Intérêts féminins tenu à Berne en 1921. M. Chuard a bien

spécifié que, dans ce travail législatif, il n'avait été que l'instrument.

Il convient de souligner le joli témoignage de M. Chuard, qui ne craint pas d'affirmer ses convictions féministes. Tant d'hommes depuis si longtemps, tirent toute la couverture de leur côté que l'on est touchée d'en trouver un qui tente de remettre cette couverture à sa place. On pourrait aussi affirmer qu'il serait bien plus simple, plus logique, plus juste que la femme, qui a une loi à proposer, puisse la proposer, la défendre, l'élaborer elle-même, et la faire voter par ses sœurs. Dans l'état actuel de notre démocratie, la loi vaudoise votée en 1916 par le Grand Conseil, sur l'initiative de Mme Olivier, porte le nom de loi Dind, et la loi fédérale contre la tuberculose sera pour la postérité, la loi Chuard.

S. BONARD.

Un geste d'entraide.

Le Cartel romand H. S. M. nous informe que le Sanatorium militaire de Montana a une bibliothèque «qui fait pitié». Tous les envois de bonne littérature en français et en allemand, de journaux illustrés, etc., seront plus que bienvenus (Franchise de port jusqu'à 2 kg.).

Avis à tous ceux qui, au moment des nettoyages de printemps, rangent leur bibliothèque. Et puis... se trouverait-il une lectrice pour offrir un abonnement au *Mouvement* aux pauvres petits soldats malades, qui apprendraient ainsi à connaître et à juger notre féminisme autrement que par des blagues de l'école de recrues?...

Les élections anglaises et les femmes

Les élections anglaises sont déjà choses du passé et il convient d'en tirer des conclusions, des renseignements, des leçons aussi. Cette consultation électorale du 30 mai a été la plus considérable qu'on ait vue en pays britannique puisque, pour la première fois, toutes les femmes avaient, sans restrictions d'âge, les droits électoraux égaux à ceux des hommes. De ce fait 5.000.000 d'électrices «toutes fraîches» prenaient part à la lutte, portant le chiffre total des électrices à 13.225.126 pour 11.867.380 électeurs, soit une majorité féminine de 1.357.746 voix. Notons que de par la loi de 1928, un certain nombre d'électrices ont eu de même que les hommes le droit de voter deux fois.

Ces cinq millions d'électrices nouvelles de moins de trente ans ont beaucoup inquiété les politiciens; ils s'adressaient à elles en termes pathétiques, les adjurant de délivrer le pays ou des néfastes conservateurs, ou des prodigues et absurdes libéraux, ou des rouges travaillistes... L'Angleterre est menacée d'être écrasée par le socialisme, à vous, les jeunes et belles filles d'Angleterre de sauver votre pays..., etc., etc.

Le nombre des candidatures féminines n'avait jamais été aussi élevé: 70 candidates dont 14 furent élues alors qu'aux élections précédentes, il y avait 41 candidates dont 4 élues. Chacune des soixante-dix candidates de 1929 a dû livrer un dur combat au sein de sa circonscription. Mrs. Ayrton Gould, travailliste, n'a été battue que de quatre voix. Lady Astor après une campagne acharnée n'obtint qu'une majorité de 211 voix; (en 1923, 2676 voix de majorité). Mrs. Corbett Ashby obtint 13.449 suffrages dans sa si difficile circonscription de Hendon, pour 31.758 qui vont au candidat conservateur et 15.434 au travailliste. Mrs. Runciman qui fut membre libéral du Parlement n'a pas été réélue.

Un grand nombre de femmes se constitueront bénévolement les agentes électORALES des candidates, surtout dans le parti travailliste; d'autres firent du «canvassing» en faveur de leurs maris.

Les associations féminines travailleront plus que jamais à la

préparation des élections ; leurs journaux, leurs manifestes, leurs conférences firent l'impossible pour éclairer la masse des électrices et les influencer. Dans les clubs, dans les rédactions, au sein des comités, chacun besognait. Outre les agentes électORALES, des secrétaires offraient leurs services, des conférencières s'empressaient, des femmes au volant pilotaienT les candidates d'abord, les électrices malades ou infirmes ensuite.

Dans les familles, on discuta beaucoup, mais sans aigreur ; plus on était jeune, plus on parla fort. Il arriva que le père et la fille votèrent à droite et la mère et le fils à gauche : le flegme britannique aidant, tout se passa fort bien. Des familles arrivèrent in corpore aux locaux de vote, des bandes de jeunes filles y mirent de la gaieté, de jeunes mamans confièrent leurs poupons aux policiers de garde, pendant qu'elles s'acquittaient de leur devoir électoral. On a photographié plusieurs de ces bons géants dans leur rôle de nourrice sèche.

Voici la liste des quatorze femmes élues au Parlement, avec l'indication de leur parti et de leur majorité :

Vicomtesse Astor,	conservatrice,	211 voix
Duchesse d'Atholl,	id.	3.117 >
Comtesse Iveagh,	id.	5.721 >
Margaret Bondfield,	travailliste	7.105 >
Ellen Wilkinson,	id.	3.199 >
Susan Lawrence,	id.	2.164 >
Jenny Lee,	id.	4.204 >

Toutes sept faisaient partie du précédent Parlement.

Dr. Ethel Bentham,	travailliste	1.558 voix
Dr. Marion Phillips	id.	2.614 >
Mary Agnes Hamilton	id.	2.007 >
Edith Picton-Turberville,	id.	2.862 >
Lady Cynthia Mosley,	id.	7.850 >
Megan Lloyd George,	libérale	5.618 >
Eleanor Rathbone,	indépendante	1.113 >

Toutes sept sont membres nouvelles.

Des 32 candidates travaillistes, 9 ont été élues.

Des 25 candidates libérales, 1 a été élue.

Des 9 candidates conservatrices, 3 ont été élues.

Des 3 candidates communistes, aucune n'a été élue.

La candidate indépendante a été élue.

Un rapide croquis de chacune des quatorze élues :

Lady Astor, à en croire une journaliste anglaise a de l'humour, de l'espèglerie même et le don de répartie à rendre jaloux un conducteur de bus londonien ; le tout allié à une sorte de puritanisme ardent. Son courage et son indépendance l'entraînent parfois assez loin des strictes exigences de la discipline de son parti. La première femme élue au Parlement, en 1919, elle tient, de ce fait et aussi de son fougueux tempérament, le record de l'activité féminine à la Chambre. Elle y présenta et défendit la loi interdisant la vente dans les bars et cafés de boissons alcoolisées aux enfants de moins de quinze ans. Elle fut aussi la première à présenter cette loi relative à la « sollicitation dans la rue » que les associations féminines réclamaient comme des plus urgentes. Lady Astor sent si vivement la nécessité pressante d'un nombre plus grand de femmes députées qu'elle a toujours refusé de parler contre n'importe quelle candidate libérale ou travailliste. Sa sympathie et son appui vont aux femmes de tous les partis et elle leur ouvre largement sa maison devenue centre d'études, de conférences et de vie sociale où fraternisent parlementaires et personnalités de toutes les nuances politiques.

Katherine, duchesse d'Atholl, a été une si brillante dé-

putée dès son entrée au Parlement en 1923, que les féministes ont oublié le temps où elle s'opposait à leurs revendications et elles lui sont reconnaissantes de son intérêt actuel pour les problèmes concernant la femme et l'enfant. Ainsi c'est la duchesse d'Atholl qui a convoqué une conférence parlementaire relative à la tutelle des enfants et qui a réussi à contrebalancer des influences contraires et dangereuses. En 1925, elle a représenté son pays comme substitute-delegate à l'Assemblée de la Société des Nations, et en 1924, elle a été secrétaire du département de l'instruction publique sous le gouvernement conservateur.

Lady Iveagh a fait son éducation parlementaire en étant secrétaire de son père, lord Onslow, qui fit partie de plusieurs gouvernements conservateurs. En 1925, étant présidente de l'Association des femmes universitaires anglaises et galloises, elle fut élue une première fois au Parlement, en remplacement de son mari, avec une majorité de 9.309 voix. Quoique n'ayant jamais été une militante féministe, lady Iveagh a soutenu à la Chambre la cause de la complète égalité politique de la femme anglaise à une époque où son parti, le parti conservateur, ne favorisait guère la dite égalité. C'est un excellent orateur qui, de plus, possède le talent assez rare d'écouter et de respecter les opinions d'autrui.

Margaret Bondfield a déjà derrière elle une carrière politique d'un intérêt considérable. Députée travailliste au Parlement depuis 1923, déléguée de son pays et experte à la Convention de Washington et au Bureau international du Travail à Genève, membre du Comité central s'occupant de la formation professionnelle de l'ouvrière ainsi que du chômage, présidente du Congrès des Trade-Unions, en 1923 et pendant une année secrétaire du Ministère du Travail sous le gouvernement travailliste, enquêteuse en Amérique sur la question de l'émigration en tant que remède au chômage endémique de l'industrie anglaise, cette femme éminente vient d'avoir l'honneur d'être nommée ministre du travail dans le cabinet MacDonald. C'est un grand succès féministe que cette nomination, car deux femmes seulement dans tout l'univers ont occupé précédemment, en Finlande et au Danemark, un poste aussi élevé.

On constate, en le déplorant, que Margaret Bondfield et la majorité des féministes anglaises sont divisées par la question troublante de la protection légale de la femme ouvrière.

Ellen Wilkinson est une universitaire, une historienne, que le féminisme conduit à la politique. Députée du Labour-Party depuis 1924, elle a donné des preuves constantes de fidélité à son double idéal féministe et politique. Orateur très populaire et très écouté soit au Parlement soit dans son parti, Miss Wilkinson a présenté et soutenu plusieurs des revendications chères aux cœurs féministes, concernant par exemple, la nationalité de la femme mariée ou le statut des femmes fonctionnaires. En 1925, elle présenta une loi sur les fabriques et aussi sur l'obligation pour les communes d'employer des agents de police. Ce champion des travailleuses industrielles et de l'assistance aux enfants de veuves et aux vieillards trouve, on ne sait comment, le temps d'écrire. Son roman le plus récent, « Clash », a été bien accueilli ; il se passe au temps de la grève générale et revendique, entre autres droits, celui de la femme mariée à continuer sa carrière professionnelle.

Susan Lawrence, encore une universitaire, encore une travailliste et féministe convaincue. Peu de parlementaires, hommes ou femmes, ont à leur actif une telle somme de travail dans les affaires publiques. Elue au Parlement dès 1923, avec

une interruption en 1924 et 1925, elle s'y fit remarquer par d'admirables discours qui lui valurent une considération formidable et le renom d'être un des membres les plus intelligents de la Chambre.

Jenny Lee, députée travailliste, la Benjamine du précédent Parlement, n'y a fait qu'en mai dernier, peu avant la dissolution de la Chambre, ce premier discours que l'on nomme en Angleterre « maiden speech ». Avec la fougue indomptable de la jeunesse et devant une Chambre quasi défunte qui ne l'inspire pas du tout, dit-elle, Miss Lee s'est attaquée au projet de loi financière en des termes que ses adversaires même qualifiaient de spirituels, intelligents et dramatiques. C'est une parlementaire très douée et très sûre d'elle-même que cette « moins de trente ans. »

Passons maintenant aux députées nouvellement élues. **Eleanor Rathbone**, candidate du parti indépendant, était présentée par huit universités anglaises. Son succès a suscité un enthousiasme général. Il est, en effet, peu d'hommes et de femmes siégeant à la Chambre qui aient un record de travail aussi parfait et aussi utile. Conseillère municipale à Liverpool depuis 18 ans, organisatrice de groupements de familles de soldats et de marins, enquêteuse des conditions de vie et de travail des ouvriers des docks, elle connaît bien les difficultés du petit peuple. Dans le monde entier, Miss Rathbone est connue comme l'apôtre des allocations familiales et son livre, « La famille deshéritée », est considéré justement comme une des contributions les plus importantes de cette dernière décennie à la solution de graves questions sociales. Les Universités anglaises ont été sages en choisissant comme leur représentante une femme n'ayant d'attache avec aucun parti, connue pour ses idées larges et avancées, et qui représente les grandes associations féminines internationales à la Commission de protection de l'enfance de la Société des Nations.

Edith Picton-Turbervill, députée travailliste nouvelle, est cette même prédicatrice qui prêcha un dimanche de juin 1920 à l'église anglaise de Genève. Elle a vécu six ans aux Indes et apprit à connaître ce pays et ses problèmes troublants. Durant la guerre, elle s'occupa des munitionneuses ce qui lui valut l'ordre de l'empire britannique. Quoique ni son éducation ni son milieu n'aient pu favoriser l'intérêt pour des revendications ouvrières, Edith Picton-Turbervill se rallia après la guerre au parti travailliste auquel elle voulut dès lors beaucoup de ses forces. Orateur et écrivain religieux, elle écrivit entre autres un livre très apprécié, « Christ et l'internationalisme ». Détail d'un pittoresque bien britannique et assez touchant, à la nouvelle de l'élection de Miss Picton-Turbervill, tous les habitants d'un petit village de son district électoral entonnèrent des psaumes et des hymnes d'actions de grâce. Est-il beaucoup d'autres endroits au monde où une élection provoquerait une si pieuse réaction ? Ajoutons cet autre détail : la nouvelle parlementaire a été champion gallois du tir à l'arc.

Lady Cynthia Mosley, une des filles de lord Curzon, a étudié l'économie politique et a été employée quelque temps au War Office. Son mari et elle passèrent ensemble du parti conservateur au parti travailliste. Très dévouée à son nouveau credo politique, lady Cynthia Mosley est douée d'une éloquence entraînante.

Ethel Bentham, le premier médecin qui entre au Parlement, députée travailliste et juge de paix, est aussi une active féministe.

Marion Phillips, docteur en sciences économiques, juge

de paix et un des chefs du parti travailliste, s'occupe particulièrement des conditions économiques des ouvrières ; elle a organisé les associations professionnelles ou syndicats féminins. En 1918 et 1919, elle fut membre du Comité des consommateurs au Ministère du ravitaillement, et elle est actuellement secrétaire du « Joint Committee of industrial women's organisations » ou Comité directeur des syndicats industriels féminins. Cette femme distinguée à la personnalité puissante fait aussi du journalisme et édite le journal « La Travailleuse ».

Mary Agnes Hamilton, députée travailliste, est connue du grand public surtout par ses causeries par radio sur des sujets de critique littéraire et par ses livres. Un très beau livre a été écrit par elle en 1926 sur la vie et l'œuvre de Margaret Bondfield. On en a parlé dans ce journal même.

Megan Lloyd George est la seule députée libérale de la Chambre. En dépit de l'ombre que pourrait projeter sur elle un père distingué, cette jeune fille a réussi à affirmer sa propre personnalité au sein du parti libéral. Elle a étudié les sciences politiques et les discours qu'elle a prononcés sur les plateformes électorales ont plus singulièrement par leur précision et leur esprit. Peu ou pas connue dans les milieux féministes, elle a concentré toute son activité sur les questions de parti et a accompli d'excellent travail dans l'association des jeunes libéraux. Il faut espérer qu'avec le temps elle s'intéressera aux problèmes plus généraux dont dépend le bien-être de beaucoup de ses jeunes contemporaines.

On peut naturellement s'attendre à ce que tout parti chagriné des résultats des élections s'écrie : C'est la faute des électrices ! Ce peut être vrai ou n'être pas vrai et le scrutin étant secret, la preuve est impossible à faire. Ce dont on peut être sûr, c'est que depuis que le père Adam accusa sa femme de ses malheurs, il est assez facile aux hommes de se comporter en vrais fils d'Adam. On peut aussi se demander quel parti a le mieux profité du vote des femmes, et la réponse n'est pas facile à donner. Durant la période pré-électorale, ni les conservateurs, ni les libéraux, ni les travaillistes n'étaient assurés de vaincre grâce à l'apport des voix féminines et cette incertitude les amena très naturellement à faire mille grâces aux électrices qui ne purent pas ne pas rendre compte de leur importance. Il faut rendre cette justice aux femmes qu'elles ne profitèrent généralement de leur puissance nouvelle que pour avancer le plus possible la réalisation des questions politiques, sociales et morales qui leur tiennent à cœur.

D'importantes délégations féminines s'approchèrent des chefs des partis et expliquèrent clairement les désirs des Anglaises à MM. Baldwin, Lloyd George et MacDonald. Et elles se présentèrent non plus en supplantes très humbles, comme autrefois, mais en personnalités sûres de leur force et de leur valeur politique.

Les partis mirent un soin extrême à énumérer dans leurs programmes, comme étant réformes désirées par eux, toutes les revendications féminines. Leurs trois programmes en arrivèrent à ne pas différer très sensiblement quant aux points touchant aux préoccupations dominantes du peuple anglais : diminution du chômage, appui à l'industrie et à l'agriculture, abolition des taudis, perfectionnement des méthodes éducatives, paix pour l'empire au-dedans et au-dehors, etc. — Sait-on qu'il y a actuellement en Angleterre 980.000 chômeurs et 224.000 chômeuses coûtant au pays en allocations de chômage environ 50.000.000 de livres par an, sans compter les dépenses de l'assistance proprement dite ? —

Les questionnaires envoyés à tous les candidats et les manifesteront répandus largement par certaines associations féminines présentent un raccourci des revendications des femmes anglaises. Il y est question de droits égaux, de nationalité de la femme mariée, de salaire égal pour travail égal, de préparation professionnelle féminine, d'agents de police, d'élévation de l'âge légal de protection des jeunes filles de 15 à 18 ans, de morale unique pour les deux sexes, de législation nouvelle concernant les délits contre la moralité, de réduction des armements, d'appui à la Société des Nations, d'allocations familiales, d'assistance aux mères pauvres, aux veuves et aux enfants, etc., etc.

Et maintenant au travail! s'écrie un journal féminin. Nous voulons davantage de femmes députées et nous voulons des femmes à la Chambre des lords et au gouvernement, et dans toutes les cours de justice et dans tous les jurys et dans tous les conseils municipaux et dans toutes les commissions locales..., etc.

Ce qui ressort des élections, au dire d'une féministe qui prit une grande part au « canvassing », c'est que les électrices n'ont pas voté toutes de même comme on croyait naguère qu'elles feraient. Elles sont certainement plus influencées que les électeurs par des considérations de personnes et sont moins servilement dociles aux ordres des partis.

La question du sexe des candidats n'a pas grande importance. L'électeur et l'électrice s'enthousiasment pour une cause, pour une personnalité et peu leur chaut que le candidat soit homme ou femme s'il leur est sympathique. Il faudrait donc chercher ailleurs que dans l'antagonisme pour leur sexe la cause de l'échec de cinquante-six candidates sur soixante-dix.

On peut tirer cette dernière conclusion des résultats des élections anglaises, c'est que les électrices votent et voteront de préférence pour le parti et pour les candidats qui leur sembleront être les plus fermes soutiens d'un pacifisme éclairé. Ce qui revient à dire, il semble, qu'il est parfaitement raisonnable d'avoir toute confiance dans le bon sens et la bonne volonté des femmes d'Angleterre... et d'ailleurs.

Jeanne VUILLIOMENET

L'éducation des éducateurs

La septième série des *Journées éducatives* vaudoises avait pour sujet l'éducation des éducateurs. Le premier jour, le 7 juin, a été consacré plus spécialement à la psychologie, à la pédagogie *in abstracto*, tandis que le 8, les nombreux participants ont applaudi des travaux de pédagogie pratique, le domaine scolaire restant réservé aux travaux de l'an prochain.

Le premier jour, M. Ad. Ferrière (Genève), avec ce talent schématique et généralisateur qui le distingue, a énuméré quelques types d'éducateurs, aplaniissant ainsi le terrain pour son exposé du samedi, où il a montré les difficultés de la tâche des parents, mal préparés ou pas préparés du tout à leur tâche, ne comprenant pas les types psychologiques de leur progéniture, étant eux-mêmes de types différents.

Le psychanaliste genevois Dr. Raymond de Saussure a traité des buts de l'éducation, dont le principal est de développer harmonieusement, dans un corps sain, le sentiment, l'intelligence et la vo-

lonté. Nous avons d'ailleurs entendu, au cours de ces travaux, pas mal de définitions de l'éducation. Après avoir parlé des éducations basées sur l'intelligence, sur le sentiment, M. de Saussure s'est attardé sur une doctrine éducative très séduisante, celle du sacrifice, ou renoncement. L'enfant tout petit déjà doit faire des sacrifices, doit renoncer. Le sevrage est un premier sacrifice, et il en résulte souvent une crise morale et physique; c'est pour ne pas avoir su se sacrifier, renoncer dans leur enfance, dans leur jeunesse, que tant de personnes sont atteintes de maladies mentales; ce sont des inadaptés.

Les difficultés de l'éducation et des éducateurs ont été exposées par M. le Dr. Repond, directeur de l'asile de Malévoz près Montey, qui a montré l'erreur commise par tant de parents qui imposent leur façon de voir et de penser à leurs enfants, qui en font des comprimés ou des révoltés. Combien de revoltes, de haines sont nées d'enfances incomprises. L'éducation sexuelle est la plus difficile et dans ce domaine, l'éducation des éducateurs est à faire entièrement.

A M. le Dr. Boven, privat-docent de l'Université de Lausanne, appartenait le soin de déterminer les facteurs psychologiques de l'éducation, qui sont le désir, la puissance, la joie, la peine, la sympathie, la peur, la colère, dispositions qu'il s'agit d'utiliser le plus habilement possible.

Tous ces psychologues ont insisté sur les répercussions des sentiments de la première enfance, sur l'importance des retournements qu'a déclenché la psychanalyse, sur les tares mentales que développent les haines, les jalousies d'enfants, jalousies envers leurs frères et sœurs ou envers l'attachement réciproque de leurs parents.

Mme Maillefer, l'aimable directrice de l'admirable Foyer (Lausanne), pour les aveugles faibles d'esprit, a attiré l'attention sur les difficultés de recrutement du personnel des asiles d'anormaux. Une enquête entreprise auprès de quinze directrices d'asiles préconise l'organisation de stages d'essais, de cours théoriques et pratiques. La jeune génération ne recule pas devant le dévouement et les tâches bientaisantes. Il s'agit seulement de lui montrer ces tâches. M. le Dr. Repond et M. Rochat-Boujard, directeur de « Au Grand Air » (Moudon), estiment que la première condition est d'offrir au personnel des asiles une juste rémunération de ses services. Payez bien votre personnel, et vous le recrutez facilement et vous pourrez le choisir.

L'éducation dans la famille a été traitée durant la journée de samedi. M. Ferrière a exposé pourquoi les parents sont de piètres éducateurs; M. M. Veillard, secrétaire du Cartel d'Hygiène sociale et morale, a parlé du père, toujours absent, attiré au dehors par une activité sociale sans valeur et accaparante; Mme Evard, inspectrice générale des écoles maternelles de France, a préconisé la création de maisons des petits, d'écoles maternelles, dans lesquelles les jeunes filles feront des stages analogues à ceux qu'elles font aujourd'hui dans les écoles ménagères. Mme M. Butts, secrétaire du Bureau international d'éducation (Genève), a montré l'utilité d'appartenir à plusieurs milieux sociaux, en y mettant toute la bienveillance, la compréhension possibles, en développant l'esprit critique, afin de ne voir et de ne prendre que les choses essentielles. Il faut développer chez l'enfant la notion de l'être humain, le sens de la valeur des choses et des gens; meilleur moyen d'abaisser le mur qui sépare des camps où l'on classe arbitrairement les prolétaires d'un côté, les bourgeois de l'autre.

Les Journées Educatives se sont terminées par un exposé émouvant, irrésumable, où Mme Boschetto-Alberti, directrice de l'Ecole supérieure d'Agno (Tessin), la créatrice de l'école sereine, par son attitude, son autorité, le rayonnement qui émane d'elle, a montré, mieux que par des paroles, la valeur de son enseignement, sa puissance éducative, cette atmosphère sereine qu'elle imprime à toute classe primaire, cette atmosphère de finesse à laquelle est si sensible l'âme enfantine. En écoutant Mme Boschetto, on ne pouvait s'empêcher de penser à l'erreur — pour ne pas parler de la grave atteinte à la liberté du travail —, que commet le projet de loi vaudoise sur l'enseignement primaire, qui impose la démission à toute institutrice mariée. Il pourrait y avoir des Boschetto-Alberti dans les institutrices mères de famille qu'on renverra à leurs fourneaux; il y a certainement, dans le corps enseignant primaire vaudois, des mères de famille qui ont rendu les plus précieux services... Mais ceci est une autre histoire.

S. BONARD.

Notre Bibliothèque

Dora SCHMIDT, Dr. phil.: *Die Bedeutung der Frauenarbeit für die Volkswirtschaft*. Separatausdruck aus der Zeitschrift für schweizerische Statistik und Volkswirtschaft.

Sous ce titre et sous la plume de Mme Dora Schmidt, la question de la valeur et de l'importance du travail féminin dans l'économie de notre pays prend un relief singulier. Le rôle que joue ce travail tant au point de vue de la production qu'à celui de l'emploi des ressources, les chiffres de cette participation des femmes, les considérations économiques et philosophiques, tout concourt à faire de la brochure de Mme Schmidt une lecture extrêmement attachante et profitable.

J. V.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 29-106
se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.